

FORMATION CACES® DES PLATEFORMES ELEVATRICES MOBILE DE PERSONNES - Type B

PROGRAMME

Objectifs :

Généraux

Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite en sécurité d'une plate-forme élévatrice mobile de personnes en vue de l'obtention du CACES® R486.

Opérationnels

Etre capable de :

- Vérifier la présence et la validité des documents réglementaires et savoir les exploiter.
- Procéder au vitrification visuelle et mécanique de la PEMP.
- Vérifier l'adéquation de la PEMP aux opérations à effectuer.
- Sécuriser la zone d'évolution. - Effectuer et comprendre les gestes de commandements.
- Effectuer les manœuvres demandées avec précision.
- Adapter sa conduite à l'environnement.
- Préparer au transport la PEMP.
- Effectuer les manœuvres de secours.
- Mettre la PEMP en position hors service.
- Réaliser les opérations de maintenance journalière.
- Rendre compte des anomalies relevées.

Dispositifs de formation :

Éligible CPF
Plan de formation entreprise
Autres : Nous consulter

Personnes concernées :

Toute personne expérimentée ou non, appelée à utiliser une plate-forme élévatrice mobile de personnes type B

Prérequis :

Être âgé au minimum de 18 ans
Maîtriser les savoirs de base (lecture, écriture, calcul...).
Équipements de protection individuelle

Méthodes pédagogiques :

Formation en présentielle (alternance apports théorique et travaux pratiques). Conduite sur le type de PEMP concernée.
Support pédagogique remis aux stagiaires

Moyens d'évaluation :

Contrôle des connaissances et savoir-faire de chaque stagiaire.
Après examen : Délivrance du Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) en application de la recommandation R486.

Délais d'accès : Dès contractualisation

Suite de parcours : Complément formation travail en hauteur, autres catégories R486

Débouchés : Maintenance industrie, électricien, câbleur...

Théorie

- Connaître les obligations du conducteur.
- Connaître les obligations des employeurs (formation, délivrance de l'autorisation de conduite) et la responsabilité du conducteur.
- Connaître la classification par catégorie de PEMP.
- Connaître la technologie des différents organes de la PEMP.
- Identifier en fonction des différentes catégories de PEMP pour chacune d'elles les caractéristiques.
- Connaître les principaux risques : renversement (vent, nature du sol, charge en plate-forme de travail, surcharge occasionnelle)
- Connaître les règles de stabilité et de mise en œuvre.
- Connaître les règles de conduite, de circulation, de stationnement.
- Savoir vérifier l'adéquation de la PEMP en fonction de la charge nominale, hauteur de travail, nature du travail.
- Connaître les distances de sécurité avec les conducteurs électriques
- Connaître les organes de sécurité et les vérifications et entretien courant à effectuer.
- Connaître les consignes et les manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours.
- Gestes de commandements

Pratique

- La prise de poste et les vérifications journalières
- Examen d'adéquation avec le travail effectué (matériel et environnement)
- Circulation sur différents types de parcours (espace large ou encombré)
- Mettre en place le balisage et la signalisation.
- Montée et descente depuis les PEMP
- Maîtrise et stabilisation sur différentes natures de sol et calage Exercices divers d'élévation (dessus, dessous, le long d'un bâtiment)
- Réaliser les manœuvres avec souplesse et précision.
- Manœuvres de sauvetage
- Respect des règles et consignes de sécurité
- Fin de poste

Organisme de formation enregistré sous le numéro 84 01 02567 01 auprès du préfet de région Auvergne Rhône-Alpes

MODALITES :

Effectif de groupe : 1 à 6 personnes max (selon catégories)
Durée formation : de 2 jours à 3 jours soit 14 à 21 heures
Lieu : Interentreprises
Dates : Nous contacter pour connaître les prochaines sessions
Tarifs : A partir de 465€ HT / personne

La théorique obtenue reste valide pendant 12 mois, période pendant laquelle le stagiaire peut passer une extension.

Nos formations ne permettent pas des équivalences ou passerelles.

Notre établissement est accessible aux publics en situation de handicap

**FORMATION A L'UTILISATION DES PLATEFORMES ELEVATRICES
MOBILE DE PERSONNES Type A ou B
Autorisation de conduite**

Objectifs :

Généraux

Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite en sécurité d'une plate-forme élévatrice mobile de personnes en vue d'une attestation de compétences de la R486.

Opérationnels

Être capable de :

- Vérifier la présence et la validité des documents réglementaires et savoir les exploiter.
- Procéder au vitrification visuelle et mécanique de la PEMP.
- Vérifier l'adéquation de la PEMP aux opérations à effectuer.
- Sécuriser la zone d'évolution. - Effectuer et comprendre les gestes de commandements.
- Effectuer les manœuvres demandées avec précision. - Adapter sa conduite à l'environnement.
- Préparer au transport la PEMP.
- Effectuer les manœuvres de secours.
- Mettre la PEMP en position hors service.
- Réaliser les opérations de maintenance journalière.
- Rendre compte des anomalies relevées.

Dispositifs de formation :

Plan de formation entreprise
Autres : Nous consulter

Personnes concernées :

Toute personne expérimentée ou non, appelée à utiliser plate-forme élévatrice mobile de personnes.

Prérequis :

Être âgé au minimum de 18 ans
Maîtriser les savoirs de base (lecture, écriture, calcul...).
Équipements de protection individuelle

Méthodes pédagogiques :

Formation en présentielle (alternance apports théorique et travaux pratiques). Conduite sur le type de PEMP concerné.
Support pédagogique remis aux stagiaires

Moyens d'évaluation :

Contrôle des connaissances et savoir-faire selon la recommandation R486 de chaque stagiaire.
Après formation : Délivrance d'une attestation d'Aptitude à la Conduite En Sécurité en application de la recommandation R486.

Délais d'accès : Dès contractualisation

Suite de parcours : Complément formation travail en hauteur, autres catégories R486

Débouchés : Maintenance industrie, électricien, câbleur...

PROGRAMME

Théorie

- Connaître les obligations du conducteur.
- Connaître les obligations des employeurs (formation, délivrance de l'autorisation de conduite) et la responsabilité du conducteur.
- Connaître la classification par catégorie de PEMP.
- Connaître la technologie des différents organes de la PEMP.
- Identifier en fonction des différentes catégories de PEMP pour chacune d'elles les caractéristiques.
- Connaître les principaux risques : renversement (vent, nature du sol, charge en plate-forme de travail, surcharge occasionnelle)
- Connaître les règles de stabilité et de mise en œuvre.
- Connaître les règles de conduite, de circulation, de stationnement.
- Savoir vérifier l'adéquation de la PEMP en fonction de la charge nominale, hauteur de travail, nature du travail.
- Connaître les distances de sécurité avec les conducteurs électriques
- Connaître les organes de sécurité et les vérifications et entretien courant à effectuer.
- Connaître les consignes et les manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours.
- Gestes de commandements

Pratique

- La prise de poste et les vérifications journalières
- Examen d'adéquation avec le travail effectué (matériel et environnement)
- Circulation sur différents types de parcours (espace large ou encombré)
- Mettre en place le balisage et la signalisation.
- Montée et descente depuis les PEMP
- Maîtrise et stabilisation sur différentes natures de sol et calage Exercices divers d'élévation (dessus, dessous, le long d'un bâtiment)
- Réaliser les manœuvres avec souplesse et précision.
- Manœuvres de sauvetage
- Respect des règles et consignes de sécurité
- Fin de poste

Organisme de formation enregistré sous le numéro 84 01 02567 01 auprès du préfet de région Auvergne Rhône-Alpes

MODALITES :

Effectif de groupe : 4 à 6 personnes max en inter 1 à 6 personnes max en intra
Durée formation : de 1 jour à 2 jours soit de 7 à 14 heures
Lieu : Intra
Dates : Nous contacter pour connaître les prochaines sessions
Tarifs intra : 730€ HT / jour

La théorique obtenue reste valide pendant 12 mois, période pendant laquelle le stagiaire peut passer une extension.

Nos formations ne permettent pas des équivalences ou passerelles.

Notre établissement est accessible aux publics en situation de handicap